

Rappel de l'AFSCA

Produits : Gressins (plusieurs variétés) de la marque Stiratini

Problématique: teneur trop élevée en résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène) dans les graines de sésame

L'AFSCA procède aujourd'hui au rappel consommateurs des gressins '**Grissini**' de la **marque Stiratini**.

Ce rappel fait suite à une notification via le système RASFF (système d'alerte rapide européen Food et Feed) concernant une teneur trop élevée en résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène) dans les graines de sésame. Il a donc été décidé de retirer ces produits de la vente et de le rappeler auprès des consommateurs.

Description des produits :

Grissini Brotgebäckstangen mit Leinsamen, Sesam und Mohn (230g)

L200831 avec date de péremption (DDM) 31/08/2021

L201014 avec date de péremption (DDM) 14/10/2021

L201015 avec date de péremption (DDM) 15/10/2021



Grissini Brotgebäckstangen mit Sesam (150g)

L200923 met houdbaarheidsdatum (THT) 23/09/2021



Grissini Brotgebäckstangen mit Sesam (250g)

L201008 met houdbaarheidsdatum (THT) 08/10/2021



Ces produits ont été vendus en Belgique via différents magasins.

Pour toute information complémentaire, contactez le point de contact de l'AFSCA pour les consommateurs : 0800/13.550 ou pointdecontact@afsca.be